

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE LYON

DATE : 11/09/95
NO DE DEPOT : 12751
R.C.S. LYON : 958 513 509
NO DE GESTION: 58 B 01350

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société -----

EXPERTISE COMPTABLE ET
ORGANISATION (FIDUCIAIRE
69 CANUTS (BOULEVARD DES)
69004 LYON

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de LYON avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

Une pièce

concernant la Société désignée ci-dessus et dont l'objet est le suivant:

DIRIGEANTS/ORGANES DE CONTROLE
Délibération/Acte

**FIDUCIAIRE LYONNAISE D'EXPERTISE
COMPTABLE ET D'ORGANISATION**
Société Anonyme au capital de 810.000 Francs
69 Boulevard des Canuts
63004 LYON

1 SEP. 1995

RCS LYON B 958 513 509

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUILLET 1995**

Le Conseil d'Administration de la société s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président, à 10 Heures.

Ont signé le Registre de Présence :
(article 84 - Décret du 23 Mars 1967)

- Monsieur Jean MURARD, Président
- Monsieur Daniel NAY, Directeur Général
- Monsieur Guy IMBERT DES GRANGES, Directeur Général
- Monsieur François DUMONT
- Monsieur Jean Louis LABOURIER
- Monsieur Michel MUGNIER

Absent- Excusé : Néant

Les Administrateurs présents reconnaissent tout d'abord qu'ils ont été régulièrement convoqués ; ils constatent que la moitié au moins des administrateurs sont présents et que le Conseil délibère valablement.

Mrs VM gi
W

Démission du Président, Monsieur Jean MURARD - Nomination et pouvoirs du nouveau Président

Monsieur Jean MURARD rappelle au Conseil qu'il a déjà fait valoir ses droits à la retraite à la date du 1er juin 1995, et qu'il entend cesser ses fonctions de Président de la société avec effet ce jour tout en continuant d'assurer toutefois son mandat d'administrateur au sein du Conseil.

Le Conseil d'Administration, en prenant acte, décide de nommer nouveau Président, en son remplacement : Monsieur Daniel NAY qui présent à la réunion, déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à l'ensemble des conditions légales et statutaires exigées.

L'intéressé est nommé pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2000.

En sa qualité de Président, Mr Daniel NAY assume sous sa responsabilité, la direction générale de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers et est investi des pouvoirs qui lui sont attribués par la Loi pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Toutefois, conformément aux dispositions légales, il ne pourra consentir aucun aval, caution ou garantie en faveur de tiers sans autorisation préalable du Conseil d'Administration.

Nomination et pouvoirs de Directeurs Généraux

Accédant à la demande de Mr Daniel NAY, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- 1.- confirme expressément le mandat actuel de Directeur Général de Monsieur Guy IMBERT DES GRANGES qui se poursuivra sans modification.
- 2.- nomme nouveau Directeur Général, en remplacement de Mr Daniel NAY venu au poste de Président : Mr Michel MUGNIER, qui présent à la réunion, déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire aux conditions légales exigées.

Les intéressés assureront leurs fonctions pendant la durée de leur mandat respectif d'administrateur. Toutefois, en cas de cessation par le Président de ses fonctions avant l'expiration du mandat des Directeurs Généraux, les fonctions de ces derniers cesseront au jour de la nomination du nouveau Président, sauf décision contraire du Conseil.

Chaque Directeur général disposera à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président.

.....

616
JM
N
hm

Pouvoirs pour formalités

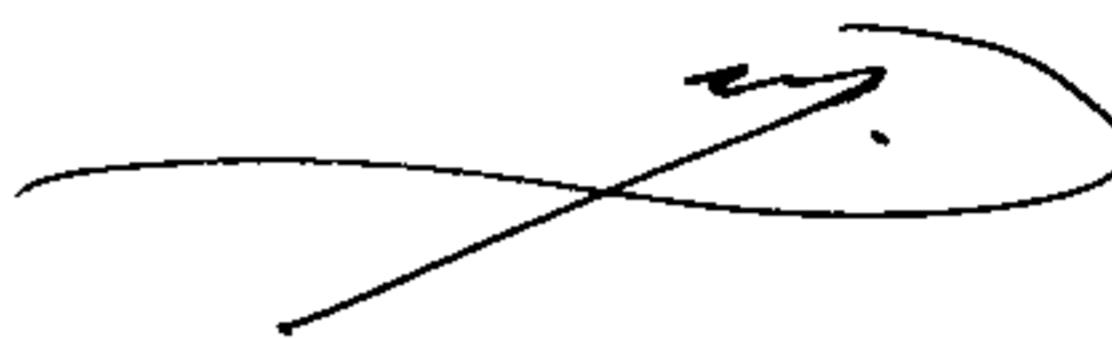
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original des présentes pour effectuer les formalités légales de dépôt, de publicité et de mention au Registre du Commerce.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

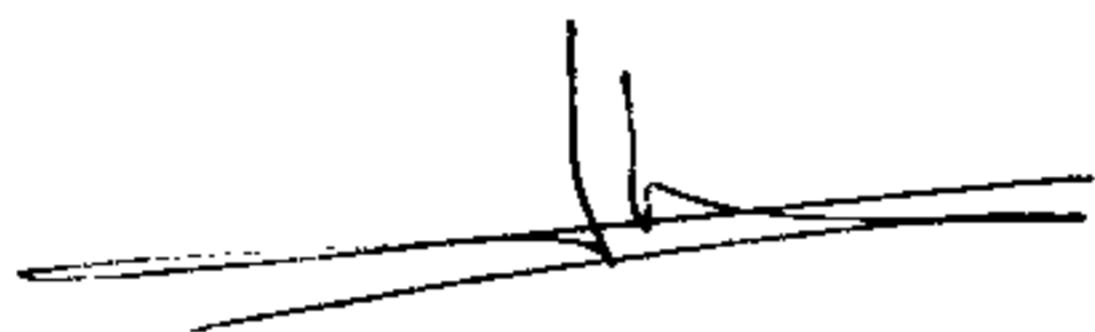
Mr Jean MURARD



Mr Daniel NAY



Mr Guy IMBERT DES GRANGES



Mr Michel MUGNIER

